

PV DU CONSEIL D'UFR RÉUNI LE 16 DÉCEMBRE 2024

Présents : BOIS Pascal, BOUTONNET Ludovic, BROINE Éric, CALVET Yann, CHARDON Laurette, DE BRUYN Gabriel, DELENTE Eliane, DROOGMANS Alistair, GAUVIN Brigitte, GORRE Gilles, HERMAND Karine, JUAN Myriam, LECHAT Didier, PAQUET Fabien, PELLISSIER Anne à compte de 11h30, POURADIER Maud, SAILLOT Éric.

Procurations : Ariane BOLTANSKI à Fabien PAQUET, Anne DE MATHAN à Gabriel DE BRUYN, Miléna DOYTCHÉVA à Yann CALVET, Romain JOBEZ à Myriam JUAN, Alain SANDRIER à Didier LECHAT.

Invités : AMAND Rudy, DUMAS-REUNGOAT Christine, HOUARD Alexandra, OSOUF Éric.

Excusés : Ariane BOLTANSKI, Anne DE MATHAN, Miléna DOYTCHÉVA, Orlane GOILARD, Hugo HAMEL, Romain JOBEZ, Alain SANDRIER.

Durée : 1h20.

1. ADOPTION DU PV DU CONSEIL DU 5 NOVEMBRE 2024

Monsieur CALVET soumet à la validation des membres du conseil d'UFR le PV du conseil d'UFR plénier du 5 novembre 2024.

Vote sur le PV Conseil d'UFR plénier du 5 novembre 2024 : 21 pour (adopté à l'unanimité).

2. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Situation budgétaire :

Monsieur CALVET indique que l'UNICAEN fait partie des 13 universités qui ne sont pas en déficit. La censure du gouvernement peut apparaître positive pour notre budget 2025, car des prélèvements supplémentaires n'auront pas lieu. Mais, il reste l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires qui n'est pas compensé, ainsi qu'une hausse de la viabilisation (électricité, chauffage).

L'université de Caen Normandie a signé un COMP (Contrat d'Objectifs et de Moyens Pluri annuel) avec le Ministère. La Présidence de l'UNICAEN indique qu'il va falloir faire des économies.

Information de Mme CHARDON :

Mme CHARDON a une information à faire passer en tant que référente CSSI du CRISCO : il manque encore plusieurs référents CSSI à la fois à l'UFR et dans ses laboratoires et ce serait bien qu'ils soient nommés. Cela ne demande pas beaucoup de temps : 2 à 3 matinées par an et transmettre les informations par mail à son laboratoire. Elle se propose d'accompagner les référents qui seraient nommés.

Voici les liens utiles :

Dans l'intranet, la liste des CSSI des composantes et laboratoires (à droite sur cette page) :

https://phenix.unicaen.fr/portal/g/:spaces:securite_des_systemes_dinformation/

Lien public : <https://www.unicaen.fr/universite/situations-exceptionnelles/cybermalveillance/>

Conseils centraux :

Suite aux élections aux Conseils centraux et aux nominations qui en découlent, Monsieur DE BRUYN indique les responsabilités des personnels de l'UFR HSS :

- Baptiste VILLENAVE, vice-président délégué en charge de la vie étudiante ;
- François LEGAY, vice-président délégué en charge de la démarche de la qualité de vie & des conditions de travail ;
- Éric SAILLOT, chargé de mission tutorat.

3. POINT SUR LA TRANSFORMATION DE LA FORMATION A DISTANCE (FOAD) EN FORMATION CONTINUE (FC)

Monsieur DE BRUYN indique que de nombreux échanges ont eu lieu sur ce point depuis octobre. Une réunion a eu lieu avec la Vice-Présidence. Le Rectorat a refusé que nos formations en EAD puissent apparaître sur Parcoursup en tant que formations sélectives.

Il nous a donc paru opportun de demander aux vice-présidents Sandy CAMPART et Elsa JAUBERT le report du passage de l'EAD en FC et le retour à la solution qui a déjà été votée en conseil d'UFR il y a deux ans, c'est-à-dire des droits spécifiques à hauteur de 400 euros. Des exonérations de frais pourront s'appliquer selon la même procédure que précédemment. La télésurveillance sera ouverte à tous contre paiement des frais de télésurveillance. Le tarif de la télésurveillance est en cours de calcul.

Monsieur CALVET rappelle que les heures d'enseignement en EAD doivent être effectuées en heures complémentaires, avec une tolérance de 10% à l'échelle de l'UFR HSS.

4. DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT EN LICENCE A LA RENTREE 2025

Monsieur DE BRUYN invite les membres à consulter les tableaux. Ces dispositifs font l'objet actuellement d'un processus d'évaluation par un cabinet de conseil extérieur.

Monsieur PAQUET indique qu'il a été contacté par le cabinet de conseil. L'entretien a duré une heure ; Monsieur PAQUET a demandé que les évaluations de ce cabinet soient d'ordre qualitatif et non quantitatif

Certains membres du Conseil estiment que cette évaluation aurait pu être faite en interne.

Monsieur CALVET rappelle que certains dispositifs d'accompagnement comme le tutorat ne sont plus financés par le budget de l'UNICAEN, mais sont financés par l'UFR HSS.

Vote sur les dispositifs d'accompagnement en Licence à la rentrée 2025 : 19 pour ; 3 abstentions.

5. BILAN FINANCIER 2024

Monsieur DE BRUYN indique que la gestion financière est récapitulée dans les tableaux accessibles aux membres du Conseil.

La situation financière globale de l'UFR HSS est excédentaire.

Monsieur DE BRUYN rappelle que le budget nous permet notamment de financer des sorties pédagogiques et le soutien à l'activité scientifique des personnels de l'UFR.

6. QUESTIONS DIVERSES

Questions de Mme POURADIER :

Mme POURADIER indique qu'elle a dû déposer les ordinateurs au PC sécurité, lors d'une épreuve se terminant vers 20h15 et qu'elle s'est heurtée à des vigiles peu conciliants.

La solution proposée serait de mettre les épreuves se terminant tardivement dans le bâtiment N ou dans le bâtiment B.

Le Directeur
de l'UFR Humanités et Sciences Sociales

YANN CALVET



Yann CALVET